# **CONSEIL MUNICIPAL**

# COMPTE RENDU SOMMAIRE

Séance du 15 Octobre 2018

Présents : Lelaurin Francis, Eliza Michel, Gomez Francis, Labarrère Alain, Lagarde

Christian, Conte-Daban Alain, Beler Joël

Absents : Doucey Sylvian, Ducos Anne, Maréchal Nicolas Duffaur Dessus Christelle a donné procuration à Lelaurin Francis

# 1- Presbytère

Le cabinet Barrère a fait le diagnostic du bâtiment.

Absence de termites

Présence de plomb dans certaines peintures des encadrements de portes

Présence d'amiante dans la toiture.

#### 2- Internet

Le réseau a été rétabli le 13 Septembre 2018 après une interruption de 10 jours. Suite aux différents courriers envoyés aux instances dirigeantes du département, M le maire a reçu la visite du responsable Internet au niveau du conseil départemental qui a confirmé l'arrivée de la fibre optique en 2020. Par ailleurs, les travaux de desaturation du chemin Conte Etienne ont enfin été réalisés.

#### 3 -Panneaux entrée village

Devis Société BG signalisation pour le remplacement des panneaux manquants ou abimés : 1755 Euros TTC. Une aide du conseil départemental a été sollicitée par le biais des amendes de police.

# 4-Plan de la commune

Le devis a été accepté pour un montant de 576 € ttc. Ce plan sera installé devant la mairie

# 5- Travaux lavoir

Le lavoir sera prochainement réhabilité. Un devis sera demandé à l'entreprise Laffaurie pour le remplacement des pièces de la charpente. Les travaux seront réalisés par les membres du conseil municipal et les bonnes volontés du village.

# 6- Zone pique nique

Le conseil Municipal sur la proposition de Alain Conte Daban décide d'aménager une zone de pique nique avec l'objectif de créer un point de rencontre mensuel entre les habitants et amis dans un esprit de partage festif. Cet emplacement sera créé au bord de la rivière sur la route de Lagarde. Le conseil commencera les aménagements (nettoyage débroussaillage ...) le 1<sup>er</sup> décembre.

# 7-PLUI

Réunion le 17 Septembre à la communauté de commune. On entre dans la phase de détermination des zones potentiellement constructibles.

8- Révision des listes électorales 2019Nouvelle procédure à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La réforme confère au Maire la compétence de statuer sur les demandes et radiation des électeurs en lieu et place de la commission administrative de révision des listes électorales. Il est crée une commission de contrôle afin d'examiner les recours administratifs formes par l'électeur préalablement à tout recours contentieux contre les décisions prises par le Maire à

son encontre. Les membres de la commission de contrôle sont nommés par le préfet. La commission est composée d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration désigné par le préfet et d'un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance.

# 9- Divers

Une réunion aura lieu rapidement pour mettre en place le site internet de la commune. Il est déjà consultable : <a href="https://www.tarasteix.fr">www.tarasteix.fr</a>

Un dépôt de plainte a été déposé par M le maire suite à des déchets déposés prés des containers à verre et a papiers. La gendarmerie d'Ossun s'est déplacée.

Une demande d'autorisation de passage sous le chemin Peyramale va être déposée par M Doucey pour supprimer le fil électrique sur la route. Cette demande fera l'objet d'un arrêté municipal.

M Dai Pra est venu pour constater la dégradation de la chaussée route de Ponson Debat et le comblement du fossé descendant depuis Le lac De M Lamarque ainsi que la réalisation d'une aire de captage dans le lac de M Lagache pour la défense incendie.

Vu pour être affiché le 06/11/2018, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Tarasteix le 06/11/2018 (Sceau de la mairie)

Le Maire